

Hutin, Thomas

Perception et structuration de l'espace communautaire dans le monde celtique

In: *Interdisciplinarité et nouvelles approches dans les recherches sur l'âge du Fer*. Wilczek, Josef (editor); Cannot, Anna (editor); Le Cozanet, Thibault (editor); Remy, Julie (editor); Macháček, Jiří (editor); Klápště, Jan (editor). 1. vydání Brno: Masarykova univerzita, 2017, pp. 25-29

ISBN 978-80-210-8802-3; ISBN 978-80-210-8822-1 (online : pdf)

Stable URL (DOI): <https://doi.org/10.5817/CZ.MUNI.P210-8822-2017-1>

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/137953>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

CHAPITRE 1

URBANISME ET URBANISATION

PERCEPTION ET STRUCTURATION DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE DANS LE MONDE CELTIQUE

Thomas Hutin

Résumé :

Les difficultés à identifier un espace comme relevant du domaine public ont longtemps amené les chercheurs à sous estimer l'existence de telles installations, et ainsi à discuter du statut de villes des oppida de la fin de l'âge du Fer. Aujourd'hui, il semblerait que les découvertes se multiplient et que les espaces publics soient des éléments constitutifs de nombreux centres urbains du monde celtique. Par le biais du présent article, nous chercherons à définir tout d'abord ce que recouvre le concept « d'espace public » et dans un deuxième temps, nous tenterons de mettre en évidence l'apport des recherches récentes à la réflexion sur les espaces publics d'Europe celtique. Si un tel raisonnement pouvait difficilement aboutir il y a quelques années, l'état actuel de la documentation le permet désormais.

Mots-clés :

La Tène, Hallstatt, âge du Fer, urbanisation, espaces publics, espaces communautaires

Abstract:

Perception and structuring of community space in the Celtic world
The difficulties to identify a space as relevant of the public space have for a long time brought the researchers to underestimate the existence of such installations, and so to discuss the cities' status of oppida at the end of La Tène Period. Nowadays, it seems that the discoveries of public spaces are multiplying and the public spaces appear to be components of many urban centres of the Celtic world. By way of this article, we will look for the first definition of the "public space" concept and in a second step, we will attempt to highlight the contribution of recent research to the reflection upon community centres of Celtic Europe.

Keywords:

La Tène, Hallstatt, urbanisation, public spaces, community spaces

Introduction

Pendant longtemps les réflexions sur les aménagements collectifs et communautaires n'occupaient qu'un champ transversal des recherches archéologiques sur l'âge du Fer. Toutefois, grâce au développement progressif des fouilles extensives et l'apport de nouvelles données, notre perception des agglomérations gauloises s'est très rapidement complexifiée. C'est à ce titre que les récentes découvertes ont permis de proposer l'existence de lieux de réunion, attestés dès le III^e s. av. J.-C., assez vastes pour rassembler un nombre relativement important d'individus (Fichtl 2012, p. 50). Le premier site qui permet d'aborder cette thématique est l'oppidum du Titelberg sur lequel a été identifié un immense espace public, isolé du reste de l'habitat et matérialisé au sol par un enclos fossoyé d'une dizaine d'hectares (Metzler 2008 ; Metzler *et al.* 2006). Second

exemple emblématique pour cette réflexion, le village agricole d'Acy-Romance et sa place en quartier d'orange (Lambot 2000 ; Lambot 2006). Implantée sur le point culminant du plateau, cet espace est parfaitement délimité par une palissade continue constituée de poteaux jointifs. Le dernier cas qui démontre toute l'importance de ce type de réflexion est celui de l'oppidum de Corent. Face au sanctuaire, en plein centre de la ville, se développe une esplanade délimitée par les rues et les quartiers environnants. Ces places, destinées aux manifestations publiques, semblent s'organiser sous la forme d'un espace vide bien délimité et aux fonctions complexes. Dans une majeure partie des cas, toutes sont situées de manière à offrir une certaine accessibilité et visibilité aux individus qui l'utilisent. Souvent implantées au début de la première période d'occupation laténienne, ou du site lui-même, leurs formes, leurs superficies ainsi que leurs structurations internes semblent peu évoluer. Tous ces éléments plaident bien évidemment pour l'existence d'une instance permettant de préserver la pérennité de ces lieux. À l'image des centres civiques des chefs-lieux romains, ces points de convergences de la population urbaine ont tout aussi bien pu accueillir des manifestations religieuses, politiques, économiques ou sociales.

1. Éléments de définition

1.1. Le concept « d'espace public »

Cherchons tout d'abord à définir ce que recouvre le concept « d'espace public », car bien que son utilisation soit presque devenue usuelle, il semble que sa définition n'en reste pas moins floue (Merlin, Choay 2005, p. 355). Aujourd'hui utilisé dans un bon nombre de disciplines, ce concept a tout d'abord émergé dans les années 1960, en philosophie politique, puis s'est vu appliqué à la sociologie pour paradoxalement n'être appliqué en urbanisme qu'à la fin des années 1970 (Stein 2003, p. 61). Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, il s'agit donc d'un concept encore balbutiant, dont l'intégration au vocabulaire urbain s'est faite récemment et dont le caractère plurivoque est largement assumé. De cette façon, il est défini :

- par les juristes, comme un espace appartenant au domaine public de la collectivité ;
- par les urbanistes, comme « la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage » (Merlin, Choay 2005, p. 355) ;
- par les sociologues, comme « un territoire commun ou neutre », « un espace interstitiel d'accommodation et d'ajustement réciproque » et comme un « lieu de rencontres et de rassemblement » (Isaac 1990, p. 65).

Si les deux premières définitions se rejoignent sur certains points, notamment sur les notions d'usage et de propriété, la



Illustration 1 : Plan d'ensemble de la troisième phase d'Ymonville « les Hyèbles » La Tène B2/C1-C2 (d'après Josset 2012, p. 259).

troisième introduit une « plus-value » sociale qui nous semble essentielle à la conceptualisation de l'espace public. En effet, il s'agit ici d'un espace commun à tous et favorisant le regroupement d'individus plus ou moins nombreux. Cela rejoint pratiquement la définition qu'en donne N. Boucher en tant que « lieu inclusif de rencontres spontanées », autrement dit comme espace d'interaction et de coexistence avec autrui (Boucher 2011, p. 1). Le même auteur va encore plus loin en comblant l'insuffisance des définitions précédentes : il est un espace « physique », qui n'est pas universel puisqu'il peut prendre « des significations différentes selon les sociétés », que les lieux publics constituent un support identitaire en tant que « générateurs d'unité dans la ville » et qu'enfin l'espace public ne peut être envisagé qu'en fonction de son opposé, l'espace privé (Stein 2003, p. 61).

1.2. L'antagonisme public/privé

L'antagonisme naturel qui oppose généralement le domaine du public et celui du privé demande d'être rapidement clarifié avant de poursuivre cette étude. De simples définitions issues d'un dictionnaire généraliste permettent déjà d'apporter quelques éléments de réponse :

- Public (*Petit Robert*) « qui concerne tout le monde »

- Privé (*Petit Robert*) « qui comprend ou concerne un ensemble de personnes. »

Dans le cas présent, la principale différence réside dans l'échelle de restriction accordée à un objet quelconque (physique, ou abstrait). La première définition insiste sur le caractère libre et ouvert à quiconque, tandis que la seconde se restreint à un ensemble déterminé d'individus. Pour être plus précis, l'espace privé renvoie à l'individualité de chacun dans un espace pré-établi : « un domaine d'activité sur lequel un pouvoir extérieur ne peut pas intervenir et à une activité que l'on a le droit de mener à sa manière et selon son propre rythme, à un espace dont l'accès est contrôlé par l'individu ou le groupe concerné, à des activités qui peuvent se dérouler sans visibilité sociale, c'est-à-dire sans que les autres aient le droit d'en être informés » (Rémy, Voyé 1981, p. 92). Cette dialectique du public et du privé – qui comme le précise V. Stein peut tout autant renvoyer à celle du « dedans » et du « dehors » (Stein 2003, p. 61) – est essentielle, sinon obligatoire, que l'on aborde l'espace privé ou l'espace public. Autrement dit, l'un ne peut être envisagé sans l'autre.

1.3. Matérialité de l'espace public

Bien qu'il s'agisse d'un concept très théorique, l'espace public n'en reste pas moins matérialisé par différentes catégories d'aménagements contribuant à la lisibilité urbaine¹. Parmi eux, les places incarnent ce que l'on pourrait appeler des lieux stratégiques, ou « nœuds urbains ». Elles favorisent à la fois le développement structurel des agglomérations, d'un point de vue organisationnel et esthétique, la convergence démographique de populations ainsi que la polarisation d'activités et de symboles divers. Avant même que l'expression d'espace public ne se soit propagée dans un certain nombre de disciplines, notamment humaines et sociales, on se référerait plus communément aux lieux et infrastructures publics, dont la place reste dans l'imaginaire collectif l'emblème, si ce n'est « la première forme de l'espace public. » (Gherraz 2013, p. 62). Ce consensus scientifique, bien que très discutable, s'explique sûrement par la vision portée par nous autres contemporains des villes de l'Antiquité. Cela expliquerait en outre pourquoi certaines recherches en urbanisme font souvent remonter l'histoire de la place publique à l'*agora* grecque (Boucher 2011, p. 3 ; Stein 2003, p. 50). Même si les *agorai* de type « ioniennes » ont souvent été utilisées comme modèle emblématique pour ce type d'aménagement, les premières dites « anciennes » (Pausanias VI, 24, 2), comme celle de Mégara Hyblaea, illustrent bien qu'à leurs genèses elles semblaient beaucoup plus ouvertes et moins délimitées. Cette forme contraste clairement avec d'autres exemplaires plus récents comme l'*agora* carrée de Pella et sa place centrale de 202 × 181 m, bordée de quatre portiques formant un véritable bloc unitaire (Ginouvé 1993, p. 91-97).

En définitive, le croisement de toutes ces lectures montre bien que l'espace public est un concept dont la définition, la forme et les caractéristiques dépendent de l'approche disciplinaire envisagée. Toutefois, à l'aune de toutes ces définitions plusieurs caractéristiques communes peuvent lui être retenues :

¹ La lisibilité urbaine peut se définir comme « la facilité avec laquelle on peut reconnaître les éléments et les organiser en un schéma cohérent » (Lynch 1960, p. 3).

- qu'il peut être plus ou moins aménagé ;
- qu'il est délimité et inscrit dans le tissu urbain ;
- qu'il est le support d'activités diverses ;
- qu'il doit être par définition libre d'accès ;
- qu'il est vecteur de cohésion sociale et identitaire ;
- qu'il n'est pas universel, son aspect et ses usages peuvent changer d'une société à une autre ;
- qu'il doit être analysé en fonction de son opposé, l'espace privé.

2. L'espace public en Gaule

Si des sites comme les *oppida* du Titelberg et de Corent ou encore le village agricole d'Acy-Romance constituent ce que l'on pourrait appeler des « cas d'écoles », d'autres exemples permettent aussi d'aborder cette question.

2.1. Ymonville, Eure-et-Loir (Josset 2012)

À Ymonville « les Hyèbles », les fouilles réalisées par D. Josset entre juillet 2009 et avril 2010 ont permis d'identifier une série d'enclos accolés compris dans une enceinte plus vaste (ill. 1). Sur les huit hectares prescrits, près de 800 structures ont été identifiées. Si les premiers indices d'occupations débutent au Hallstatt D2-D3/La Tène A-B, ce n'est qu'à partir de La Tène B2/C1 que la structure de cet habitat se cristallise et devient véritablement pérenne. Cette période est marquée par deux événements importants : d'abord par l'implantation de deux tombes à armes qui joueront un rôle considérable dans l'organisation générale du site, puis par la mise en place d'un enclos bipartite de 1,8 ha dont la forme en « D » rappelle la place en quartier d'orange d'Acy-Romance. Deux entrées principales ont été identifiées : l'une au nord à l'emplacement des deux tombes guerrières, et l'autre à l'est s'ouvrant sur d'autres enclos. L'intérieur de l'enclos est principalement occupé par plus d'une centaine de silos, regroupés et alignés en périphérie orientale et méridionale, laissant un espace central vide de structures d'une surface 7000 m². Des changements radicaux s'opèrent toutefois à la charnière de La Tène B2/C1 et C2. Les aménagements fossoyés sont plus nombreux, la délimitation de l'enclos devient plus franche, l'entrée nord se monumentalise et le nombre de silos diminue.

2.2. Montmartin, Oise (Brunaux, Méniel 1997)

Sûrement l'aménagement le plus singulier du site, l'Enclos 56 situé à la pointe orientale du site occupe une surface de 5700 m². Le système de délimitation principal prend la forme d'un fossé semi-ouvert suppléé par un dispositif complexe en quinconce. Le seul accès identifié se situe à l'extrémité de la branche méridionale et s'apparente à une simple interruption du tracé sur de 2 m. L'espace intérieur est pratiquement vide de constructions à l'exception d'un bâtiment sur quatre poteaux recouvrant une fosse interprétée comme un sanctuaire.

2.3. Lacoste, Gironde (Sireix 2012)

Site emblématique du sud-ouest de la Gaule, Lacoste livre depuis le milieu des années 1950 des indices indubitables de l'existence d'un habitat groupé ouvert à vocation économique et artisanale. Très récemment, l'opération archéologique menée à l'occasion d'un gazoduc a permis d'appréhender un espace

singulier de 700 m² possiblement traversé par une voie de circulation. Sur 70 m de long, 340 000 tessons, 2400 objets métalliques, et de nombreux foyers domestiques se sont accumulés entre La Tène C1 à D1 dans cette zone très faiblement aménagée par des structures porteuses. Si C. Sireix envisage une hypothétique place publique, la prescription pour cette opération (700 × 10 m) ne permet pas véritablement d'en être sûr.

2.4. Lattes, Hérault (Buxó *et al.* 2003)

Repérée dès 1992, la « place 123 » se présente comme un espace ouvert de 275 m² situé à l'entrée sud de l'agglomération, au carrefour de deux rues principales. Véritable puits d'informations, la place a fait l'objet d'un intense programme de recherche pluridisciplinaire dont les objectifs étaient de caractériser la fonctionnalité de cet espace, son insertion dans la trame urbaine ainsi que ses possibles évolutions au cours du temps. Certaines de ces questions furent élucidées : la place 123 apparaît comme une zone de rejet et un espace de circulation dont la majeure partie des déchets proviendrait d'activités qui n'ont pas eu lieu sur place. L'essence de cet élément du tissu urbain de Lattes pourrait résider dans la réalisation collective et communautaire d'activités appartenant à la sphère domestique, sorte d'extension des pratiques en usages dans les espaces habités aux alentours.

2.5. Le Cailar, Gard (Roure 2011)

Depuis 2003, les campagnes de fouilles successives se concentrent au dégagement d'un espace public à vocation rituelle. C'est en effet tout au long du III^e s. J.-C. que se seraient accumulés, contre le rempart, des dépôts successifs d'objets métalliques, principalement des armes appartenant à la panoplie du guerrier gaulois, et de têtes coupées. Hormis de rares trous de poteaux, ne dessinant aucun plan de bâtiment, l'espace ne paraît pas, ou faiblement, aménagé. La vocation première de cette place semblait entièrement dédiée à l'exposition de crânes humains, dont une quarantaine ont aujourd'hui été identifiés et présentent des traces liées à la décollation de la tête. L'espace est finalement scellé par un remblai contenant de la céramique datant du début de la première moitié du II^e s. av. J.-C. Malgré cette découverte exceptionnelle l'espace d'environ 200 m² se voit tronqué de moitié par des fosses médiévales occasionnant une perte considérable de données.

Conclusion

Sommes-nous en définitive aptes à mieux appréhender l'espace public pour le monde celtique ? Il y a une vingtaine d'années nous aurions volontiers répondu par la négative, l'apport des récentes données, couplé à la reprise de certaines nous incitent dorénavant à envisager d'une tout autre façon ce dossier (ill. 2). Si des sites comme le Titelberg, Acy-Romance ou encore Corent fournissent une base solide à cette étude, seule l'analyse de gisements inédits permettra d'affiner notre vision de ce type d'aménagements. Pour preuve, les quelques exemples que nous avons développés précédemment révèlent que les espaces publics prennent souvent la forme d'un lieu découvert, généralement peu, ou pas aménagé. La délimitation peut être de deux types, l'une franche par la forme d'un aménagement fossoyé plus ou moins linéaire parfois doublé par une palissade, et l'autre par une limite matérialisée par l'environnement direct

	Delimitation	Topographical installation	Geographical localisation	Morphology	Minimal known surface area (ha)	Maximal known surface area (ha)	Internal structures
Titelberg (LUX)	Ditch Adobe wall Fortification	Remarkable point	<i>Intra-muros</i> periphery	Irregular polygon	-	10	Yes
Acy-Romance (F)	Palissade	Remarkable point	Central	Shape in « D »	-	0,4	Yes
Montmartin (F)	Ditch open system Palissade	Remarkable point	<i>Intra-muros</i> periphery	Irregular polygon	0,52	-	Yes
Le Cailar (F)	Fortification	-	<i>Intra-muros</i> periphery	-	0,15	-	No
Ymonville (F)	Ditch	-	Central	Shape in « D »	1,7	1,8	Yes
Corent (F)	Surrounding buildings Public roads	-	Central	Quadrangular (Phase 1)	0,45	0,55	Yes
				Irregular polygon (Phase 1)			
Lattes (F)	Surrounding buildings Public roads	-	<i>Intra-muros</i> periphery	Irregular polygon	-	0,27	Yes
Lacoste (F)	-	-	-	-	0,07	-	Yes

Legend :

For each characteristic, two tendencies can be identified

■ Tendency 1

□ Tendency 2

Recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain du IV^e siècle avant notre ère. Lattes : éd. Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2003 (Lattara ; 16).

Fichtl 2012 : FICHTL (S.). – Places publiques et lieux de rassemble-

Illustration 2 : Tableau récapitulatif des espaces publics cités et de leurs caractéristiques formelles (T. Hutin).

(quartiers, rues, etc.). Si l'implantation topographique semble être opportuniste, deux formes d'installations géographiques peuvent toutefois être retenues, l'une en périphérie *intra-muros*, comme se peut être le cas à Montmartin, et l'autre où la place est établie de manière centrale, comme à Ymonville. Enfin, deux grandes familles morphologiques se dégagent, une première où l'espace public prend une forme géométriquement réfléchi, parfois suppléée par une section courbe (Ymonville, Acy-Romance), et une seconde plus irrégulière coïncidant dans la plupart des cas à une installation en périphérie du site.

Bibliographie

Boucher 2011 : BOUCHER (N.). – *Vies et morts des espaces publics à Los Angeles. Fragmentation et interactions urbaines*. Québec : université du Québec, 2011 (thèse de doctorat).

Brunaux, Méniel 1997 : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.). – *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.* Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997 (Documents d'archéologie française ; 64).

Buxó et al. 2003 : BUXÓ (R.), CHABAL (L.), GARDEISEN (A.) dir. – *La place 123 de Lattara*.

ment à la fin de l'âge du Fer dans le monde celtique. In : BOUET (A.) dir. – *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*. Bordeaux : éd. Ausonius, 2012, p. 41-53 (Coll. Mémoires ; 31).

Gherraz 2013 : GHERRAZ (H.). – *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville de Ouargla)*. Biskra (Algérie) : université Mohamed Khider-Biskra, 2013 (mémoire de Magister).

Ginouvs 1993 : GINOUVÈS (R.). – *La Macédoine. De Philippe II à la conquête romaine*. Paris : éd. CNRS, 1993.

Isaac 1990 : ISAAC (J.). – La gestion des espaces publics, (perspectives d'une consultation). *Espace et société*, 62, 1990, p. 65-74.

Josset 2012 : JOSSET (D.). – *Ymonville, Eure-et-Loir, Les Hyèbles. Secteur 2 nord, secteur 2 sud. Les occupations celtiques du VI^e au I^{er} avant J.-C.* Rapport final d'opération de fouille préventive. Créteil : SRA ; INRAP, 2012.

Lambot 2000 : LAMBOT (B.). – Le centre communautaire et culturel du village d'Acy-Romance dans son contexte régional. In : VERGER (S.) dir. – *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*. Rome : École française de Rome, 2000, p. 7-139.

Lambot 2006 : LAMBOT (B.). – Religion et Habitat. Les fouilles d'Acy-Romance. In : GOUDINEAU (Chr.) dir. – *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006, p. 177-190.

- Lynch 1960** : LYNCH (K.) – *Image of the City*. MIT Press, 1960.
- Merlin, Choay 2005** : MERLIN (P.), CHOAY (F.) dir. – *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF, 2005.
- Metzler 2008** : METZLER (J.) – Du Titelberg à Trèves. De l'oppidum gaulois à la ville romaine. In : CASTELLA (D.), KRAUSE (M.-F.) dir. – *Topographie sacrée et rituels Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international 2-4 novembre 2006. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 155-165 (Antiqua ; 43).
- Metzler et al. 2006** : METZLER (J.), GAENG (C.), MÉNIEL (P.) – Religion et politique. L'oppidum trévire du Titelberg. In : GOUDINEAU (Chr.) dir. – *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006, p. 191-202.
- Pausanias, Description de la Grèce**. Tome VI : livre 24. Texte établi et traduit par Michel Casevitz, Madeleine Jost et Jean Marcadé. Paris : Les Belles Lettres, coll. des Universités de France, 1998.
- Rémy, Voyé 1981** : RÉMY (J.), VOYÉ (L.) – *Ville, ordre et violence*. Paris : PUF, 1981.
- Roure 2011** : ROURE (R.) – Le Cailar : un comptoir protohistorique fortifié au débouché de la vallée du Vistre. *Bull. École antique de Nîmes*, 29, 2011, p. 335-343.
- Sireix 2012** : SIREIX (C.) – L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde). In : COLIN (A.), VERDIN (Fl.) dir. – *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer*. Actes du XXXV^e colloque sur l'âge du Fer, Bordeaux, 2011. Bordeaux : Aquitania, 2012, p. 103-146 (Suppl. à Aquitania ; 30).
- Stein 2003** : STEIN (V.) – *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*. Genève : université de Genève, 2003 (thèse de doctorat).

Thomas HUTIN - Doctorant

Directeur de thèse : Stephan FICHTL

Affiliation : Université de Strasbourg, UMR 7044 ArcHiMedE

Email : thomas.hutin01@gmail.com

